

Sullens, le 9 avril 2018

## **RAPPORT DE LA COMMISSION ADHOC**

### **Préavis municipal No 1/2018**

#### **Demande d'un crédit « Bouclage réseau d'eau Lovettaz »**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Les membres désignés de la commission chargée de l'étude du préavis 1/2018 ont été convoqués le 27 mars 2018 par la Municipalité. Cette dernière nous a présenté le préavis en détail concernant la demande d'un crédit pour le bouclage du réseau d'eau entre le chemin de Moille-Sullaz et le quartier de la Lovettaz.

Toutes les questions et éclaircissements ont pu être posés aux deux responsables du préavis, Messieurs Georges Guignard et Roland Valet, schémas et plans à l'appui.

La commission s'est ensuite réunie afin d'étudier le dossier en détail et en a tiré les conclusions suivantes :

- Ces travaux permettraient d'avancer vers la mise en conformité du réseau selon les recommandations du plan directeur de distribution d'eau.
- Le bouclage permettrait de diminuer le risque de bactérie en cas d'eau stagnante en fin de réseau et de surcroît, d'en améliorer son débit.
- Aucune mise à l'enquête n'est nécessaire et la zone des travaux, située en bordure de route sur 145 mètres environ, toucherait uniquement le domaine public.
- Les caractéristiques de la nouvelle conduite en PE de 180mm de diamètre équipée d'un jeu de vannes afin de pouvoir fermer des plus petits secteurs en cas de maintenance, sont conformes à la finalité recherchée.
- Le montant des travaux, estimé à CHF 110'000, serait en partie subventionné par l'ECA.

En conclusion, la commission recommande au conseil communal d'accepter le préavis municipal no 1/2018 tel que présenté.

Pour la Commission chargée de l'étude du préavis :